

10.11.2006 – 10:00 Uhr

## Migros : Démonstration de maîtrise par des apprenants de la boulangerie Jowa

Zurich (ots) -

Jowa SA à Gränichen (SO) a ouvert sa deuxième boulangerie de formation. Ces laboratoires réservés exclusivement aux apprenants sont une initiative inédite en Suisse. Migros a profité de la mise en service officielle de cette nouvelle installation pour organiser sa première «Journée de la formation professionnelle»: une rencontre au cours de laquelle de nombreux invités représentant la politique ainsi que les écoles et associations professionnelles ont eu l'occasion de découvrir l'univers dans lequel évoluent au quotidien 122 apprenants, dont une majorité de futurs boulangers-pâtisseries et technologues en denrées alimentaires formés à JOWA SA.

Les futurs boulangers-pâtisseries et technologues en denrées alimentaires qui s'initient à leur métier à JOWA SA à Gränichen bénéficient de la possibilité unique en Suisse d'acquérir une formation de base de bon niveau dans un laboratoire spécialement aménagé pour eux. Les invités à la «Journée de la formation professionnelle» parmi lesquels se trouvait notamment Christine Egerszegi, vice-présidente du Conseil national, ont pu recueillir directement auprès des apprenants des informations sur leurs expériences ainsi que sur les défis et les chances de leur futur métier. La moitié de la durée de la formation se déroule dans le laboratoire des apprenants. Le reste du temps, ces derniers mettent en pratique leur savoir dans les boulangeries «instore» (situées à l'intérieur des magasins) et dans les boulangeries maison de Migros. Pour Martin Häuptli, directeur de JOWA SA, une chose est sûre: «Grâce à la maîtrise acquise dans les boulangeries de formation et dans les lieux où le métier est exercé au quotidien, les apprenants auront de bonnes chances de s'imposer plus tard sur le marché du travail.» Autre preuve de la qualité de la formation: le taux de réussite aux examens de fin d'apprentissage est supérieur à 95%.

### Protection des jeunes travailleurs

Un apprentissage de boulanger-pâtisseries ou de technologue en denrées alimentaires n'est guère concevable sans travail de nuit ou du dimanche. Aussi, Migros soutient-elle l'abaissement à 18 ans de l'âge à partir duquel le travail nocturne et dominical est autorisé. «Lorsque, dans une branche ou un métier donné, le travail de nuit et du dimanche est une pratique courante pour les personnes ayant achevé leur formation, un abaissement de l'âge limite offre une chance de jeter un pont entre formation et monde du travail», estime Gisèle Girgis, membre de la direction générale de la Fédération des coopératives Migros et cheffe des Ressources humaines. Si entré en vigueur, ce régime concernerait entre 150 et 200 apprenants de plus de 18 ans au sein du groupe Migros.

### Migros assume ses responsabilités

Actuellement, Migros, le premier employeur privé du pays, forme plus de 2800 jeunes dans 37 professions différentes. Ces apprenants représentent 3,6% des 80'000 collaborateurs que compte le personnel Migros. Depuis l'année 2000, le groupe a augmenté son offre de postes d'apprentissage de 20%. Et dans le même temps, JOWA SA a quasiment triplé le nombre de ses apprenants. Mais les objectifs stratégiques de Migros ne se limitent pas seulement à la formation. Ils englobent aussi l'emploi une fois le diplôme obtenu. Ainsi, entre 60 et 80% de toutes les personnes ayant achevé leur apprentissage ont la possibilité de continuer à travailler pour l'entreprise. «En assurant une formation globale aux apprenants, nous voulons garantir durablement la relève des gens de métier», a souligné Gisèle Girgis. En 2007, le groupe Migros proposera à

nouveau plus de 1100 postes d'apprentissage.

La «Journée de la formation professionnelle» sera organisée à nouveau lan prochain dans une autre entreprise Migros.

Zurich, le 10 novembre 2006

Pour plus d'informations, s'adresser à:

Monika Weibel, porte-parole Migros, tél. 044 277 20 63,  
e-mail: monika.weibel@mgb.ch

Fédération des coopératives Migros

Corporate Communications

Limmatstrasse 152

Case postale 1766

CH-8031 Zurich

Centrale +41 (0)44 277 21 11

Fax +41 (0)44 277 23 33

media@migros.ch

www.migros.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000968/100519405> abgerufen werden.